



2è Conseil d'école du 24 février 2017.

1) Rentrée scolaire 2017 : point sur les effectifs et prévisions.

-Effectifs :

Bilan depuis la rentrée 2016

Le 24 février 2017 l'école comptait :

4TPS, 66 PS, 73MS et 76GS soit 219 élèves

Il y a eu une arrivée et un départ en TPS et une arrivée en MS

Prévisions pour 2017 :

3 TPS, 49 PS, 69 MS 74 GS soit 192 élèves pour le moment +3 TPS sachant que les inscriptions se clôturent au 31 mars. Parmi ces enfants, l'école accueillera 3 enfants dits « PPS » qui ont des troubles importants avec des besoins D'AVS.

Il n'y a pas de fermeture ferme ou conditionnelle annoncée à ce jour.

-Organisation de la prochaine rentrée 2017/2018:

Le début des rendez-vous avec la directrice pour les admissions des nouveaux élèves est prévu au 20 avril 2017.

Réception des parents les jeudis, vendredis et mercredis.

A cette occasion il sera donné aux parents le livret d'accueil. L'école leur sera présentée ainsi qu'à leurs enfants et on leur expliquera le déroulement de la rentrée prochaine. Celle-ci devrait se dérouler de manière échelonnée comme toutes les autres années.

2) Points Mairie :

-Travaux : demande d'informations.

La cavité qui se trouvait le long des fenêtres a été comblée.

Installation du parc à vélo enfin finalisée

Une fuite a été découverte au niveau de la porte de la classe de Sylvie VIOUX. Celle-ci est due à l'usure d'un joint d'une cheminée posée sur le toit à l'aplomb. Les travaux de remplacement sont prévus durant les vacances de Pâques.

-Mise en sécurité de l'école :

La synthèse des audits de sécurité a été transmise à la Mairie au mois de décembre. Tous les audits des différentes écoles sont à l'étude afin que le budget alloué à cette mise en sécurité des écoles puisse être voté.

On distingue 2 catégories de travaux ou d'achats à effectuer :

- soit les préconisations sont propres à une école et les travaux peuvent être faits en régie municipale
- soit les besoins concernent plusieurs écoles et dans ce cas là il est possible qu'il y ait besoin de passer par un appel d'offre et là les délais pour la réalisation des travaux seront plus longs.

-Mise en accessibilité de l'école pour les personnes porteuses de handicap :

Les travaux sont prévus durant les vacances d'été de cette année. Pour l'instant, il n'y a aucune information concernant le futur lieu d'accueil des centres de loisirs d'été. En tout état de cause les enfants de la pie ne seront pas accueillis au centre de loisirs de la pie durant l'été.

Madame PUYON (service des bâtiments communaux à la Mairie de St Maur) est la personne en charge de ce dossier. Elle a déjà procédé à beaucoup de visites au sein de l'école.

Il y aura :

- installation de rampes d'accessibilité
- utilisation de peintures contrastées sur les murs pour les personnes déficientes visuelles
- installation de bornes auditives
- installation d'un visiophone à l'entrée de l'école
- réfection totale des sols de la grande cour de l'école.

Par ailleurs l'équipe enseignante a réfléchi à un réaménagement de la grande cour.

La structure avec la barre de pompiers va être enlevée et remplacée.

Le petit train qui est très abîmé va être retiré également.

Un nouveau tracé de la cour a été pensé.

La petite moto à ressort dans la cour étant fortement détournée par les enfants sera remplacée par une marelle et d'autres jeux dessinés.

Si le budget le permet le changement des huisseries donnant sur la cour sera également pris en compte.

Seule la grande cour est concernée par les nouveaux aménagements car les camions passeront par la petite cour pour accéder à la cour de l'école élémentaire qui elle même va faire l'objet d'une réfection totale.

-La sécurité aux abords de l'école :

Rien n'ayant évolué depuis deux ans Madame MARY (PEEP) suggère que des policiers municipaux soient de nouveau mis en faction afin de verbaliser les contrevenants vu que les expériences du passé ont clairement montré qu'il n'y a que cela qui fonctionne et demande où en est la proposition d'une mise en sens unique de la rue Mirabeau.

Le représentant de la mairie Mr LAUNAY répond que cette solution a été étudiée et ne convient pas. Le DDEN Mr LESBATS propose qu'un essai soit fait sur une courte période. Mme AZAN (API) demande l'utilité du radard mis aux abords de l'école (avenue Jean Jaurès). Mr LAUNAY rétorque que le réaménagement n'est pas terminé. On parle de mise en place de caméra éventuellement. Mr LAUNAY prend note de tout ce qui est dit. On évoque l'absence de panneaux indiquant la présence de l'école maternelle et le fait que les voitures arrivent encore très vite, en plus de se garer de façon anarchique.

Mr LAUNAY propose qu'un mot soit mis aux parents dans les cahiers par la directrice. Cette dernière réclame des panneaux d'interdiction de stationnement qui pourraient être apposés sur les barrières devant l'école.

-Les crédits de fonctionnement :

La directrice remercie les associations de parents pour leur aide. Courriers adressés à la Mairie par la PEEP. Toutes les commandes NATHAN sont arrivées sauf celle de Mme BRETON (MS4) qui a été perdue. Ses collègues ont partagé avec elle leurs propres commandes.

Le montant de ces commandes ne sera pas impacté sur le budget à venir car il dépendait du budget pour l'année 2016.

-Le RASED :

Il semblerait que la mairie ait budgété les nouveaux test d'étalonnage types WISC.

Elles ont quand même perdu la somme de 1800 euros qui ne peut être rattrapée suite à la perte d'une courrier de commande par la Mairie.

Mme HELIE (maître E au RASED) demande la création d'un compte et d'un identifiant pour le RASED pour les commandes de matériel et de cartouches d'imprimantes. En effet, les psychologues du RASED ont eu un souci lié au nom remplacement des cartouches d'encre. En effet, elle ne peuvent imprimer les bilans que depuis un ordinateur précis disposant d'un logiciel sécurisé.

Mr LAUNAY prend bonne note de la demande d'identifiants de commande propres au RASED et précise qu'en 2017 les cartouches seront livrées par 2.

Le compte photocopies des maîtresses a été rechargé en janvier 2017

3) Aménagement aux heures de sorties de l'école : modalités fixées sur l'impératif sécuritaire.

La directrice rappelle que l'organisation actuelle a été actée par la directrice académique. L'assouplissement proposé par la maternelle a été autorisé depuis le 12/09/2016. L'objectif est d'éviter la sortie en un bloc de tous les élèves.

Par ailleurs, Mme Fèvre indique que cet aménagement offre une sortie sécurisée car il permet d'avoir au moins deux adultes disponibles en permanence en cas de souci, une possibilité d'organiser en amont d'autres choses et surtout d'avoir à portée de main les fiches des enfants avec les numéros utiles en cas de besoin (le bureau de la directrice est à proximité).

Donc refus de faire une sortie par la petite cour.

Cependant, Mme MARY(PEEP) fait remonter un problème récurrent quant aux non respect des maîtresses (souvent les mêmes) des horaires de sorties ce qui engendre d'une part, des situations anxieuses pour les parents et les enfants scolarisés en élémentaire qui attendent et d'autre part, des situations conflictuelles entre les parents et certaines maîtresses de l'école l'élémentaire.

Mme MARY signale qu'il a été proposé au conseil d'école de l'élémentaire une éventuelle possibilité de sortie des élèves de l'élémentaire par la petite cour de la maternelle. Les deux directrices devant prendre attache pour un consensus. Il est demandé qu'au moins les élèves de CP, CE1 et CE2 puissent sortir par la petite cour. Affaire à suivre...

Une représentante de la PEEP fait remonter que les animateurs sont souvent en retard ou remplacés tardivement. Il est demandé que ceux-ci puissent arriver 10 min avant le début de leur prise de service comme cela se faisait il y a des années afin que les maîtresses puissent accompagner sereinement et à l'heure les élèves de leurs classes. Le représentant de la Mairie en prend note.

4) Liaison GS/CP : informations

Des visites et des échanges sont de nouveau prévus cette année.

* Cette fois ce sont les GS qui iront voir les CP pour que leur soit expliquées toutes les nouveautés du CP. Ils s'y rendront le 20 avril 2017. Les CP montreront aux GS leurs classes et leur matériel. Le 27 avril 2017 les GS vont partager leur carnaval avec les CP.

* Cette année, il y a un projet de correspondance avec les CP qui eux seront en binômes. Deux CP pour un GS. Création d'un trombinoscope pour apprendre à se connaître.

Il y aura des visites pour répondre aux interrogations au plus près.

* Liaison pour passation en fin d'année entre les maîtresse de maternelle et de CP pour établir la composition des classes, et visites des futures classes par les futurs élèves.

5)Projets menés et envisagés en lien avec les axes du Projet d'école :

-calendrier des actions : présentation

9 mars : atelier KAPLA

27 avril : carnaval de l'école

28 avril : Brice KAPEL en spectacle

Projet d'un travail avec la police municipale : parcourir le chemin menant à l'école élémentaire et repérer les dangers de la rue. La directrice contactera la police municipale afin de reconduire cette sensibilisation aux dangers environnant l'école.

La liaison entre la crèche d'Arromanches et les PS est reconduite.

Un nouveau projet d'école va se construire (2016/2020) et sera présenté au délégués de parents lors du premier conseil d'école de l'année prochaine 2017/2018.

Il s'articule autour de deux parcours : un parcours éducatif, artistique et culturel d'un côté et un parcours de santé de l'autre.

Budget de la coopérative : il reste 6534,84 sur le compte dont 140,95 en caisse.

L'atelier KAPLA a coûté 1130 euros

Brice KAPEL 4 euros par enfants. Si besoin après calcul une menue contribution sera peut être demandée aux parents.

-ludothèque : informations sur la mise en place

La ludothèque est mise en place depuis la rentrée des vacances de février. Il s'y passe des séances de jeux de société programmées et des modules d'activités. Un planning a été mis en place pour que toutes les classes puissent y aller.

Le RASED l'utilise pour prendre en charge 2 groupes de 5 GS le vendredi matin.

-Rencontre parents/enseignants dans le cadre du suivi des apprentissages : modalités.

Rencontres organisées pour la remise des livrets qui se feront deux fois au cours de l'année scolaire. Pour ces rencontres les parents doivent venir sans les enfants à 19h.

Le 10 mars toutes les GS et la MS4 de Mme BRETON

Le 17 mars les MS de Mmes MESLET et DONNET et les PS

Synthèse des acquis des GS sera remise aux parents en fin d'année scolaire.

Les maîtresses se tiennent à disposition pour des rendez-vous individuels.

-Projets coopératifs et fête de fin d'année : discussion.

Fête de fin d'année demandée par API. La directrice jette l'éponge en raison des trop grandes contraintes en terme de responsabilité pénale. Idem pour la PEEP qui refuse de prendre cette responsabilité pour une fête d'école. Les contraintes sécuritaires imposées par la posture Vipirate alerte attentat sont trop importantes. Néanmoins les enfants auront une fête de l'école type fête foraine comme l'an dernier à laquelle quelques parents volontaires pourront prendre part pour la tenue des stands. Il sera proposé par la directrice aux animateurs de participer comme cela s'était déjà fait l'an dernier

Mme MARY demande si une représentation de la chorale est prévue. Les maîtresses vont se réunir pour en discuter.

Les cadeaux créatifs avec dessins des enfants type torchon, tablier ou sac sont reconduits. Une réunion aura lieu avec les délégués de parents pour convenir du type d'objets. Les dessins des enfants seront à rendre à l'entreprise Initiative pour la dernière semaine de mai.

Le prochain conseil d'école est prévu le 19 mai.